



## Mini camps, activité accessoire

# Camp viking – poterie

Du mercredi 6 Août au vendredi 8 Août 2025



Projet pédagogique et de fonctionnement

## >Les caractéristiques

**Type :** mini camp faisant l'objet d'une déclaration SDJES.

**Période, durée :** du mercredi 6 Août au vendredi 8 août 2025, soit 3 jours et 2 nuits.

**Lieux, Localisation :** Nuitées au camping Sol i neu 39 route des Pyrénées 66760 Angoustrine Villeneuve les Escaldes.

### **Encadrement :**

Georgina GABARRO MORENTE : Animatrice - Master STAPS + Surveillant de baignade

Clémence LAGIRARDE : Directrice - BEESAPT

**Contenu :** Séjour découverte du milieu montagnard, initiation à la poterie, grands jeux, activités sportives, baignade et balades.

**Capacité :** 6-10 ans, 24 enfants.

### **Lieux d'activités :**

**J1 :** camping Sol i neu (39 route des Pyrénées 66760 Angoustrine Villeneuve les Escaldes).

**J2 :** camping Sol i neu (39 route des Pyrénées 66760 Angoustrine Villeneuve les Escaldes).

**J3 :** camping Sol i neu + Poterie « La ferme » (25 ter Rte de Font-Romeu, 66760 Angoustrine-Villeneuve-des-Escaldes).

## >Les objectifs pédagogiques

### **Les intentions éducatives :**

- Favoriser la découverte du milieu montagnard et de l'environnement au travers d'activités physiques et sportives en montagne.
- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et la vie en collectivité.
- Permettre à des enfants de s'initier au mini camp à proximité de leur lieu de vie.
- Promouvoir une activité manuelle et artistique avec des artisans potiers.

## PROJET PEDAGOGIQUE séjour camping ANGOUSTRINE du 06/08/25 au 08/08/2025

Intensions Éducatives	Objectif Général	Objectif Opérationnel	Action	Évaluation
Promouvoir une activité manuelle et artistique avec des artisans potiers.	Découvrir une activité créative et artisanale auprès des enfants.	Au terme de cette initiation, les enfants auront découvert les techniques de modelage de l'argile avec l'intervention de professionnel.	Observer, comprendre, modeler et créer.	Est-ce que les jeunes auront pris plaisir à pratiquer une activité manuelle et artistique ? Les jeunes ont-ils respectés les consignes de sécurité ? Ont-ils été créatifs ? Ont-ils réussi à réaliser un objet en poterie ?
Sensibiliser les enfants à la vie en pleine nature	Apprendre à vivre en lien avec le milieu naturel et à en prendre soin.	Les enfants respectent les règles de vie en extérieur, découvrent la faune et la flore locales, prennent conscience de leur impact sur l'environnement.	Observer, explorer et respecter.	Les enfants ont-ils respecté la nature ? Ont-ils su adapter leur comportement ? Ont-ils partagé leurs découvertes ?
Favoriser la l'autonomie et la responsabilisation	Développer l'autonomie dans les gestes du quotidien.	Les enfants apprennent à préparer son sac de couchage, s'habiller seuls, faire la vaisselle, participer aux tâches de campement.	Autonomiser et responsabiliser.	Les enfants ont-ils été capables de gérer seuls les tâches individuelles ? Ont-ils participé activement à la vie collective ? Ont-ils gagné en autonomie au fil du séjour ?
Permettre à des enfants de s'initier au mini camp à proximité de leur lieu de vie.	Vivre en collectivité à travers l'installation et la vie de camp.	Les enfants installent leur tente, participent à la répartition des tâches, vivent ensemble dans le respect des règles communes.	Découvrir, coopérer, vivre ensemble.	Les enfants ont-ils été investis dans l'installation du camp ? Ont-ils respecté les règles collectives ? L'ambiance de groupe a-t-elle été positive ?

10 ans

## >Le Déroulement du séjour

Il est construit pour le public 6-10 ans. L'organisation d'un séjour de vacances allie convivialité, rencontre, échange et engendre également une dynamique qui peut perdurer durant l'année.

### **Mercredi 6 Août 2025**

7h45- 9h00 : Accueil des enfants à l'accueil de loisirs de Palau de Cerdagne « Joan Cayrol »

9h30 : Départ en bus vers Angoustrine par la RD 116

10h00 - 12h00 : Installation du camp et règles du camp

12h00 - 13h00 : Repas tiré du sac

13h00 - 14h00 : Temps libre

14h00 - 15h30 : Grand jeu - chasse au trésor

15h30 - 18h00 : baignade à la rivière, goûter tiré du sac et temps libre

18h00 - 19h00 : Temps d'hygiène

19h00 - 20h30 : Repas

20h30 - 21h30 : Veillée – Le mystère des vikings

21h30 - 22h00 : Coucher

### **Jeudi 31 juillet 2025**

9h00 : Lever, Petit-déjeuner

10h30 - 12h00 : Activité sportive – Epreuves d'un camp viking

12h00 - 13h00 : Repas pique-nique

13h00 - 14h00 : Temps libre

14h00 - 15h30 : Grand jeu – Le clan des dragons

15h30 - 18h00 : baignade à la rivière, goûter et temps libre

18h00 - 19h00 : Temps d'hygiène

19h00 - 20h30 : Repas

20h30 - 21h00 : Veillée – Légendes nordiques

21h00 - 21h30 : Coucher

10 ans

**Vendredi 8 août 2025**

8h00 : Lever, Petit-déjeuner

9h00 : départ pour la poterie

9h30-11h00 : 1<sup>er</sup> groupe Poterie - Autres : Grand jeu La bataille des drakkars11h00-12h30 : 2<sup>ème</sup> groupe Poterie - Autres : Grand jeu La bataille des drakkars

12h30 : retour camping

13h00 - 14h00 : repas pique-nique

14h00 - 14h30 : temps libre

14h30 - 15h30 : rangement du camp

15h30 - 16h00 : jeu collectif et goûter

16h00 : retour au centre

**Les principales étapes de l'organisation du séjour :**

- Inscription du public.
- Préparation du séjour et définition de l'organisation.
- Préparation du matériel et de la logistique
- Trajet
- Prise de possession des lieux
- Définition des règles de vie
- Application du planning d'activités et du déroulement du séjour
- Respect des objectifs précités
- Rangement
- Retour et rangement + bilans

# >L'hébergement, la restauration et la vie quotidienne

## HEBERGEMENT

L'hébergement se fait sous tente au Camping Sol i neu d'Angoustrine. Les garçons et les filles sont séparés.

Les enfants seront également en fonction des effectifs regroupés par tranche d'âge et par affinités.

Les enfants devront respecter le matériel et les lieux (environnement) et devront « **faire ensemble** » pour gérer la vie quotidienne (autonomie et responsabilisation).

## RESTAURATION

La **restauration** est fournie quotidiennement par le centre de loisirs (petit déjeuner, repas du midi et goûter) et par un prestataire (repas du soir).

A l'exception du premier jour (mercredi 06 août) où le **repas de midi et le goûter** sont **tirés du sac**.

## VIE QUOTIDIENNE

La vie quotidienne est organisée autour de règles de vie négociables et non négociables, construites par et pour les enfants au début de séjour.

## >Le rôle de l'animateur

**Les animateurs sont garants de la sécurité physique et affective du public encadré. Ils ont en permanence avec eux :**

- Les dossiers de chaque enfant
- Les fiches sanitaires tout au long du séjour.
- Les cartes d'identité et autorisations de territoire si besoin.
- De l'eau, une pharmacie avec un registre des soins.
- Son téléphone portable activé avec les numéros utiles (autres animateurs, SAMU, pompiers etc.)

L'animateur a pour rôle de motiver, d'aider, d'encourager, de valoriser chaque personne et doit tenir compte de l'individualité de l'enfant et du jeune au sein du groupe.

L'animateur doit veiller au mieux à la sécurité physique et affective de chacun.

Il est garant de la vie quotidienne, du respect des règles de vie établies (les négociables et non-négociables décidées auparavant) au regard des objectifs pédagogiques du projet.

**Chaque animateur a obligation de rendre compte quotidiennement du déroulement de la journée passée et de participer activement au temps de bilan établi à l'issue de la journée.**

L'animateur est force de proposition et apporte des solutions aux problématiques posées. Il est le garant de la bonne application du projet pédagogique.

### **AUTORISATIONS ET SECURITE**

Le jour du séjour, la directrice sera en présence des documents relatifs à l'organisation :

#### **A savoir :**

- Projet pédagogique et de fonctionnement du séjour,
- Copie du récépissé de déclaration du séjour,
- Attestation d'assurance de la collectivité,
- Listing des enfants et des enfants participants et dossiers d'inscription,
- Numéros de téléphone d'urgence et registre des soins
- Diplômes des intervenants
- Autres documents
- Autorisation sortie du territoire (CERFA + copie CNI)

10 ans

## >L'organisation matérielle et logistique

Un **trousseau est distribué aux familles** avec les affaires personnelles à prendre

### >IMPORTANT

Nous serons en **campement sous tente** dans un camping de montagne : les enfants n'auront pas à porter toutes leurs affaires, mais il est important de prévoir un sac à dos confortable pour les petites balades et les déplacements de la journée.

Les affaires principales seront installées sur le lieu de campement le mercredi. Les enfants dormiront sous tente toute la semaine.

Nous demandons donc à chaque enfant de préparer un petit sac à dos de 20 à 30 litres, avec une gourde, une casquette, un vêtement de pluie en cas de déplacement.

Les jouets personnels ou des **objets de valeur sont interdits** (bijoux, jeux électroniques, téléphones, tablettes).

C'est un **séjour déconnexion** pour profiter pleinement de la nature et de la vie de groupe. Chaque enfant est responsable de ses affaires personnelles, qui doivent être marquées à son nom.

Le temps en montagne peut être instable et frais, même en été : merci de bien équiper votre enfant en conséquence (pulls, k-way, duvet chaud, chaussures fermées...).

### >RECOMMANDATIONS

-Évitez les affaires trop fragiles, nous sommes en montagne !

-Chaussures de montagne ou baskets recommandées.

-Pas de téléphone et tout appareil électronique (C'est un séjour en montagne, les accompagnateurs auront leurs téléphones en cas d'urgence)

-Pique-nique du mardi : évitez aussi des produits nécessitant une conservation au froid.

-Tente de montagne ou type 2 secondes

-Prévoir de mettre les affaires dans des sacs plastiques afin de leur garder secs et propres (en cas de pluie).

**>NUMEROS UTILES**

- **GABARRÓ MORENTE Georgina : 06 38 90 08 90**
- **LAGIRADE Clémence : 06 47 29 98 61**
- **Camping Sol y Neu Angoustrine : 04 68 30 22 89**
- **Poterie La ferme : 04 68 30 99 57 ET 06 02 06 78 62**